

## AVIS DE CONVOCATION CORRIGÉE

**À CAUSE DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES LA  
RENCONTRE SE TIENDRA CE SOIR PAR VISIOCONFÉRENCE  
VOIR L'ADRESSE TEAMS SUR LA PAGE FACEBOOK ET LE SITE  
WEB DE LA MUNICIPALITÉ**

### À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

M. Luc Diotte, maire  
Mme Audrey Blondin-Lebel, siège no. 1  
Mme Danielle Joly, siège no.2  
M. Gilles Dion, siège no. 3  
M. Marc Champagne, siège no. 4  
Mme Mélanie Lampron, siège no. 5  
M. André Benoit, siège no. 6

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes, donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire de la Municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles est convoquée pour être tenue **le 22 février 2022 à 19:00 heures** à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Constatation de la légalité de l'avis de convocation
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du règlement 22-73 – édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux
5. Adoption du règlement 22-74 – relatif à la délégation, au contrôle et au suivi budgétaires
6. Adoption du règlement 22-75 – encadrant l'usage du cannabis
7. Adoption du règlement 22-76 – concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
- 8.
9. Adoption du règlement 22-77 – relatif aux animaux domestiques
10. Engagement d'un Inspecteur aux Travaux publics
11. Période de questions.
12. Levée de la séance extraordinaire

Saint-Aimé du Lac-des-Îles, ce 18<sup>e</sup> jour de février 2022.

*Lyn Beaulieu*

Directrice générale et Greffière-trésorière